

Préfecture de l'Yonne
ARS Bourgogne Franche Comté- Délégation Territoriale de l'Yonne

Contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine



Bulletin édité le 25 novembre 2025

Unité de gestion: COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

Exploitant: SUEZ EAU FRANCE

Date prélèvement et mesures de terrain : 21 novembre 2025 à 11h35.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

VINCELLES-VINCELOTTES - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuee desinfectee

Type d'analyse: AU

Nom du point de surveillance: CENTRE BOURG - VINCELLES

Localisation exacte du prélèvement: 9 RUE DE L'ABREUVOIR

Code du point de surveillance: 0000000779

Code installation: 000779

Numéro de prélèvement: 00137635

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Le plomb dépasse la limite de qualité qui est de 10 µg /l. Le dépassement de cette valeur n'est représentatif que pour ce point de prélèvement. Cette présence est due à la dissolution dans l'eau de ce métal contenu dans les canalisations ou dans la robinetterie des réseaux intérieurs du bâtiment. Le plomb est toxique, il est recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations de n'utiliser l'eau froide pour la boisson qu'après 1 à 2 minutes d'écoulement.

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Plomb	16	µg/L				10